



VILLE DE LOUISEVILLE
ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 733 ET 734

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Louiseville, que :

Lors de la séance ordinaire du lundi 9 janvier 2023, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté les règlements numéros 733 et 734, à savoir :

- ***Règlement numéro 733 sur la tarification des services (2023);***
- ***Règlement numéro 734 relatif aux impositions pour l'année 2023.***

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance des règlements au bureau du greffe de l'hôtel de ville, au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés).

Que ces règlements entreront en vigueur ce 25^e jour du mois de janvier 2023, jour de leur publication.

Donné à Louiseville,
Ce 25^e jour du mois de janvier 2023

Maude-Andrée Pelletier
Greffière